Section de Bercy PPDC

Mars 2008

Une année mouvementée en perspective pour Bercy PPDC et qui ne fait que commencer ! Le transfert du 20ème est amorcé, les travaux dôagrandissements vont suivre , en attendant la construction du bâtiment SNCF. Bref, ça va bouger mais ça ne devra pas tanguer pour autant !

■ Le 20ème repart au 20ème… sans volant dédié !

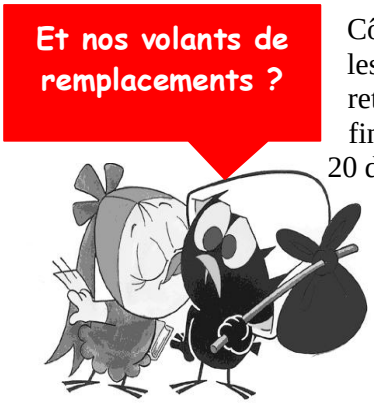

Côest comme ça à La Poste, on fait souvent du neuf avec du vieux. Ainsi, les 14 lignes de collecte accompagnées de 2 agents courrier et 1 GRI retournent au bercail, où ils retrouveront les agents du « Billet » rattachés finalement à BERCY PPDC et deux agents des lignes provenant de Paris 20 distri qui desservent les instances de lôarrondissement.

Après avoir dit ou plutôt écrit tout ça, un certain nombre de question se pose :

- *Quelles activités pour ces collecteurs ?*
- *Quelle organisation pour le volant de remplacement ?*
- *Qui est prioritaire pour aller dans le 20eme ?*
- *Quelle prime dôaccompagnement ?*

Toutes ces questions nôont pas encore trouvées de réponses, même si on sait que ce sera de la collecte et **de la préparation de courrier**, dans une proportion ne devant pas dépasser 30% pour cette dernière. Que les agents déjà en place sur les lignes du 20 soient prioritaires pour suivre leur activité, rien de plus normal. Mais sur le niveau du volant (actuellement à environ 21%) et son rattachement au volant global ne nous satisfont pas ! Nous revendiquons clairement la mise à niveau du volant à 25% (comme la CFDT lôa obtenu sur dôautres PPDC) et que ce dernier soit dédié uniquement au 20ème !

■ 200€ + 100€ ? Mauvaise pioche !

Quant au montant de la prime proposé par la DOTC, elle ne nous satisfait pas : 200ú plus 100ú, côest la partie de lôaccord dôaccompagnement de la PIC signé par la CFDT qui concernait la création des PPDC de Bonvin et de Brune. Là, comme le note la Direction elle-même pour nous refuser le volant dédié, il sôagit dôun transfert dôactivité vers un site distant. La CFDT revendique un montant de 500ú comme prime dôaccompagnement !

On le voit bien, ce transfert sera au cî ur des prochaines discussions, mais dôautres sujets ont aussi été abordés lors de la dernière plénière , et le seront encore à la prochaine qui aura lieu le 18 mars : les travaux dôagrandissement du site ou de construction du bâtiment SNCF risquent de détériorer les conditions de travail de tous, même si la direction prétend que ces nuisances seront minimes. Nous le vérifierons rapidement et nous veillerons à ce quôelles soient compensées !

Rendez vous, est donc pris pour le 18 mars, mais ce ne sera pas la seule, ni la plus importante des réunions que nous aurons avec la direction, pour déterminer ce que sera lôavenir de BERCY PPDC. Nôoublions pas non plus que dôautres chantiers de négociation doivent sôouvrir, notamment sur la valorisation des métiers en PPDC et le temps dôhabillage. La CFDT continuera dans sa logique pour construire des avancées sociales pour les agents des PPDC, en revendiquant, en agissant et en négociant dans votre intérêt !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !